

## Un nouveau mode de développement

# Propositions pour l'emploi et l'industrie

## **Priorité à l'emploi, à la formation et à l'environnement**

Nous voulons placer l'emploi, la formation et l'environnement au coeur de l'action des Régions, par la promotion d'une autre façon d'entreprendre, de produire pour répondre aux besoins humains et au progrès social et non à la quête insatiable de la rentabilité financière.

C'est un critère fondamental qui orientera l'action des régions en matière de développement économique.

Toute aide de la collectivité doit entraîner le droit d'intervention de celle-ci dans les stratégies industrielles et financières des entreprises.

## **Exigences sociales dans les cahiers des charges**

Les régions sont commanditaires ou partenaires de nombreux projets et de nombreuses infrastructures. Dans le choix des projets et des entreprises nous proposons d'inclure ou de renforcer les critères sociaux (nombre et qualité des emplois, formation...) en allant au-delà du seul critère du « moins disant » si ce moins disant en prix coûte en emplois perdus,

## **Initier un véritable renouveau industriel**

Restructurations, délocalisations, fermetures de site, licenciements... notre pays, nos Régions tendent à devenir exclusivement le lieu d'activités de services, à bas coût salarial et faibles qualifications, au coté desquelles un véritable désert industriel s'installe.

En perdant la capacité à produire on perd aussi la capacité à chercher et à innover. Face aux carences du gouvernement, son incapacité répondre aux besoins de la population, à relever les défis écologiques et faire face aux mutations de demain, les Régions doivent porter l'ambition d'un véritable renouveau et d'une maîtrise des filières industrielles et de services.

Avec des politiques d'investissements orientées vers les innovations industrielles pour des productions utiles, pour la recherche et le développement. Aujourd'hui les perspectives de développements sont nombreuses : dans les biotechnologies, les nanotechnologies, dans le domaine de l'industrie propre pour faire émerger la voiture de l'après pétrole, dans le BTP pour réduire la consommation d'énergie par l'isolation du parc ancien des bâtiments, dans le domaine des transports collectifs et de l'aménagement des espaces de vie.

Un développement qui doit aller de pair avec un plan de mise aux normes des productions socialement et écologiquement comptables avec les exigences d'un nouveau mode de développement.